

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE  
DU JEUDI 15 FEVRIER 2018**

**Présents :**

**ENSEIGNANTES :**

- Mme GAZANGEL (CE1) : Directrice – Présidente du conseil
- Mme CROSSARD (GS)
- Mme DELALANDE (PS/MS)
- Mme BOURGEOIS (MS/GS)
- Mme ASSELIN (CE2)
- Mme LEPOT (CP/CE1)
- Mme FLEURY (CM1)
- Mme BERTHELOT (CM2)
- Mme DEFORGES (Décharge de direction)

**ATSEM :**

- Mme CHARTRAIN
- Mme ARTAUX

**IEN :**

- M. PICHARD

**MAIRIES :**

- M. VALLOT (Maire de St-Péravy-la-Colombe et Président du SIRIS)
- M. HUCHET (Maire de Tournois)
- M. CAILLARD Joël (Maire de Gémigny)
- Mme BRICE (vice présidente du SIRIS, adjointe à Gémigny)
- Mme BOUSSARD (secrétaire de mairie)

**DELEGUES DE PARENTS :**

- Mme DELAVILLE Roseline
- Mme BARKALLAH Flavie
- Mme LECUYER Véronique
- Mme PREAU Tatiana
- M. DUVEZIN Eric
- M. TOUCHARD Damien
- Mme LAFOLE Véronique
- Mme JARREt Aurélie
- Mme GUERY Amandine (Suppléante)

**APE :**

- Mme VALLON

**Excusés :**

- M. PROULT (parent d'élève)
- Mme BALARD (parent d'élève)
  
- Mme RAKOTOARINANANA (enseignante)

**Ordre du jour :**

1. Adoption du compte-rendu du conseil d'école du 09/11/2017
2. Conseil des élèves
3. Projets pédagogiques / spectacle de fin d'année
4. Inscriptions PS / prévisions rentrée septembre 2018
5. Retour sur le photographe
6. Coopérative scolaire
7. Sécurité / PPMS
8. Organisation du service des ATSEM depuis le départ de Mme Aymé
9. Questions des parents d'élèves

- Rédaction du compte-rendu : Mmes Fleury et Delaville

**1. Adoption du compte-rendu du conseil d'école du 09 11 2017**

Adopté sous condition de modifications : le compte-rendu du conseil des élèves sera annexé par le SIRIS et un compte-rendu des questions des parents doit y être ajouté.

**2. Conseil des élèves**

Le conseil des élèves s'est tenu le vendredi 2 février avec les enfants délégués du CP au CM2, en présence de Mmes Fleury et Hedde.

### **BILAN :**

- Les élèves (et les parents d'élèves) sont contents de l'achat des panneaux de basket, des buts et des ballons.
  - Les élèves demandent, à nouveau, un nettoyage des crottes de pigeons dans la cour de récréation, une fois par mois par exemple.
  - Les élèves souhaitent plus de sévérité de la part des animatrices sur le temps du midi, dans la cour. Ils souhaitent plus de dialogue, plus d'intervention et des punitions. => **Sur ce point, le SIRIS et les animatrices proposent la mise en place de billets de comportement qui seront collés dans le cahier de liaison et feront le lien entre les surveillants du midi et les parents. Ce projet est accepté et sera mis en place prochainement.**
  - Les autres questions des élèves concernant la cantine, la garderie et le car ont été transmises au SIRIS. Un retour écrit est attendu de leur part pour faire un compte-rendu aux élèves dans les classes.
- Les questions des élèves seront annexées au compte-rendu du conseil d'école dès la réponse des membres du SIRIS transmise.

### **3. Projets pédagogiques**

CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3
<p><b>Piscine :</b> les GS ont débuté un cycle le mardi matin, cela a été possible puisqu'un créneau s'est libéré.</p> <p><b>Projet commun au cycle 1 :</b> temps convivial de partage entre toutes les maternelles autour d'une galette.</p>	<p><b>SIRTOMRA :</b> le tri des déchets (CE1 et CM1) le 26/01.</p> <p><b>Piscine :</b> débuté depuis janvier, le lundi.</p> <p><b>Concours plume en herbe :</b> Concours d'écriture mené par les CE1.</p> <p><b>Opération pièces jaunes :</b> menée par les CE1, belle participation des enfants.</p> <p><b>Sortie à la base aérienne de Bricy :</b> CP et CE1 le 30/01. Visite d'un avion et de son cockpit. Démonstration d'un entraînement avec les maîtres-chiens.</p>	<p><b>Piscine :</b> CM2 le jeudi. Problème pour le passage des attestations de nage en grand bassin, la piscine de Patay n'est pas assez profonde. Les CM2 ne pourront donc pas pratiquer la voile durant leur classe transplantée.</p> <p><b>Projet cinéma :</b> les CM1 profiteront d'une intervention le 05/04, financée en partie par une subvention dans le cadre du PEAC. Les CM1 sont également inscrits au festival du court métrage se déroulant du 14 au 20 mars.</p> <p><b>Sortie CM1 :</b> à Orléans pour rencontrer et échanger avec les correspondants, suivi d'une randonnée pédestre dans la ville sur le thème de Jeanne d'Arc.</p>

**Spectacle de Noël :** les enfants et les enseignantes ont apprécié le spectacle et le temps d'échange et de partage ainsi que le contact avec les animaux. Remerciements au SIRIS et à l'APE pour le financement.

**Marché de Noël :** 577 € de bénéfices soit environ 70 € par classe. La recette est en baisse par rapport à l'an dernier, pour une prochaine édition revoir les horaires d'ouverture car très peu de parents étaient présents après 18h. Nous remercions les parents présents pour nous aider pour la buvette ce jour-là.

**Carnaval / fête du printemps :** le vendredi 23 mars 2018 dans la cour élémentaire de l'école (danses et goûter). Les parents peuvent venir y assister à l'école à partir de 15h30. Ils repartiront avec leurs enfants à partir de 16h45, comme d'habitude.

**Fête de fin d'année :** Le samedi 23 juin 2018 dans la salle des fêtes. La réservation de la scène est en cours. Le spectacle sera suivi d'un barbecue et d'une kermesse prévus par l'association des parents d'élèves (APE) => à confirmer avec l'APE.

**Sortie de fin d'année CP / CE1 :** fixée au vendredi 29 juin 2018 de 8h30 à 17h30 à la France miniature à Elancourt.

### **4. Inscriptions PS / prévisions rentrée septembre 2018**

Les inscriptions pour les futurs PS auront lieu en mars et avril, les dates et horaires seront à définir. Les parents seront invités à contacter l'école afin d'organiser des plages horaires de RDV.

#### **Portes ouvertes pour les PS : à fixer avant le prochain conseil d'école.**

Le SIRIS sera invité pour répondre aux questions de certains parents.

Prévisions rentrée septembre 2018 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
21	19	27	24	15	27	26	27	186

Ces effectifs ne tiennent pas compte des inscriptions réelles et des éventuels maintiens, arrivées d'enfants ou départs.

## 5. Retour sur le photographe

Le bénéfice total réalisé avec la vente des photos lors du passage du photographe est de 753,51 € soit environ 94 € par classe.

La participation des familles est plutôt faible par rapport à d'autres années d'où une incompréhension de notre part car le changement de photographe était un souhait émis l'an dernier lors du conseil d'école.

Le choix de M. Brien avait déjà été évoqué l'an dernier. Les familles réticentes à l'idée de commander par internet pouvaient le faire au bureau. Une seule famille est venue.

Les enseignantes réaffirment leur choix du photographe : les commandes et la gestion financière sont facilitées. Il y a eu moins beaucoup moins d'erreurs que l'an dernier.

Les délégués de parents d'élèves demandent si l'an prochain, le fond des photos de portrait pouvait être différent (fond blanc peu apprécié des familles). Ce souhait sera transmis à M. Brien.

## 6. Coopérative scolaire

Bilan financier présenté par Mme Fleury.

Diverses rentrées d'argent depuis la rentrée : dons des parents, marché de Noël, vente des photos... Les subventions du SIRIS ont été versées courant janvier 2018. L'une d'elle servira à financer le prochain spectacle de Noël.

Les dépenses principales sont les suivantes : adhésion et assurance à l'OCCE, les achats de matériels pédagogiques et d'ordinateur pour la salle informatique en élémentaire.

De grosses dépenses auront lieu prochainement avec le paiement des sorties (activités et cars) et la classe transplantée.

## 7. Sécurité / PPMS

**RAPPEL** : L'école ouvre ses portes à 8h35, 11h45, 13h35 et 16h45.

Il est donc impératif que les grilles de l'école soient fermées.

Encore trop d'enfants arrivent en retard le matin. Nous demandons aux parents de respecter les horaires de l'école. Les grilles seront fermées. Les parents se verront obligés de sonner pour faire entrer les enfants et déranger l'enseignante de la classe.

- **Une simulation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)** a été effectuée le 13 novembre en matinée.

Un SMS est envoyé par la directrice de l'école sur le téléphone des enseignantes. Dès la réception de ce message est effectuée la mise en place du PPMS (confinement...).

Fin de l'exercice lors de la réception d'un nouveau SMS.

Bilan : Toutes les classes ont très bien réalisé l'exercice, dans le calme et la méthodologie.

Remarques : Dans le cadre du PPMS risques majeurs, il serait nécessaire de connaître l'endroit où déclencher et stopper la VMC de l'école (salle de motricité et salle informatique notamment).

De même, la mise en place de volets roulants sur la porte d'entrée en maternelle ainsi que sur la façade en élémentaire permettrait de se protéger en cas d'explosion ou de projections et d'éviter que les vitres n'exploient. => **réponse négative du SIRIS**

Enfin, nous ne disposons pas de tout le matériel nécessaire dans le cadre d'un tel PPMS (manque de lampe torche, de pack d'eau...) => **à voir avec le SIRIS**

- **Une simulation incendie** a été effectuée le 15 janvier dans les 2 bâtiments de l'école sans que les enseignantes n'en soient averties au préalable. Tout s'est bien passé.
- **Une simulation PPMS intrusion** a eu lieu le 05 janvier 2018. Les enseignantes étaient prévenues.

Un SMS est envoyé par le directeur pour signifier le début et la fin de l'alerte. Mise en place du confinement par les enseignantes. L'exercice s'est déroulé plus rapidement que lors du précédent exercice en maternelle comme en élémentaire.

Remarque : il serait intéressant d'investir dans des boîtiers conçus spécialement pour ce genre d'exercice. Dès le déclenchement par le directeur, les boîtiers présents dans les classes se mettraient à clignoter pour avertir les collègues. => **à voir avec le SIRIS**

Demande de sécurité en maternelle à la mairie :

- Peut-on ceinturer les arbres dans la cour maternelle car quand il pleut cela fait des flaques d'eau et les élèves y jouent.  
=> **en attente d'une réponse**

- Peut-on meuler les rebords et angles des fenêtres des classes de la cour maternelle car cela est dangereux et coupant.  
=> **en attente d'une réponse**

Autre :

Remplacement des tables et des chaises dans les classes des PS/MS. => **Commande à transmettre au SIRIS dans les meilleurs délais.**

## **8. Organisation du service des ATSEM depuis le départ de Mme Aymé**

Organisation difficile à mettre en place dans un premier temps mais de solutions ont été très vite apportées par la Mairie.

## **9. Questions des parents d'élèves**

- Un mot a été collé dans les cahiers de liaison pour la préparation du conseil d'école demandant aux parents s'ils avaient des questions, ils devaient les faire parvenir par l'intermédiaire de l'équipe enseignante. Or, c'est aux représentants des parents d'élèves, élus par les parents que revient cette tâche.

⇒ Le directeur de l'école est en mesure de demander aux familles de l'école si elles ont des questions à faire parvenir aux enseignantes afin de les aborder en CE. Les questions doivent être posées bien en amont du conseil d'école pour nous permettre d'y apporter une réponse le jour de ce conseil. Pour des raisons d'anonymat, les délégués de parents d'élèves recueillent également les questions des parents et les transmettent le jour du conseil d'école.

- Les familles doivent être informées qu'ils ont à leur disposition une boîte aux lettres ainsi qu'une adresse mail pour les contacter.

⇒ Un mot a été collé dans le cahier de liaison depuis le début de l'année scolaire. Un rappel sera fait pour chaque conseil d'école avec un mot type fourni par les délégués de parents d'élèves.

- Pour une meilleure communication avec les familles, nous souhaitons que le compte rendu de l'école soit plus détaillé : l'ensemble des informations échangées, entre ECOLE-SIRIS-PARENTS pendant le conseil école doit être clairement notifié. Les questions de parents d'élèves doivent être notées avec les réponses apportées dans la rubrique « Questions des parents ».

⇒ Les questions des parents sont traitées avec le plus de soin et d'attention possible. Pour pallier à ce manque, il est proposé qu'un délégué de parents d'élèves soit également secrétaire de séance afin que chaque intervenant puisse participer à la rédaction détaillée du compte-rendu. Les comptes rendus sont détaillés le plus possible dans la mesure de la nécessité et sont disponibles sur le site de la mairie. Le compte-rendu du premier conseil d'école sera modifié, et les champs incomplets seront complétés.

- Après chaque conseil, est-il possible d'informer les familles par l'intermédiaire du cahier de liaison que le compte rendu est disponible sur le site de la mairie ?

⇒ Un mot avertira les familles de la diffusion du compte-rendu du conseil d'école sur le site de la mairie.

- Lors des sorties scolaires qui est habilité à transporter les enfants ?

⇒ Tous les transporteurs extérieurs et dans le cadre de la sortie de Bricy une demande auprès de la direction académique a été faite et qui a dit que le transport dans ce cadre là a été habilité. Cette dérogation nous a été accordée pour cette sortie là et dans le cadre d'une nouvelle sortie à la base de Bricy, il faudra reformuler une demande de dérogation à l'inspecteur d'académie.

- Quel est le but d'une sortie scolaire ?

⇒ Circulaire no 99-136 du 21 septembre 1999

Elle rappelle les finalités et objectifs d'une sortie scolaire, et toutes les autres dispositions particulières (pour les sorties avec ou sans nuitées, sur ou en dehors du temps scolaire ...). Circulaire qui gère aussi les modes de transports de ces sorties.

Les sorties scolaires contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail, avec des oeuvres originales... Les supports documentaires, papier ou multimédia aussi précieux soient-ils, ne suscitent ni la même émotion, ni les mêmes découvertes. Les sorties concourent ainsi à faire évoluer les représentations des apprentissages scolaires en les confrontant avec la réalité.

⇒ En effet les sorties scolaires donnent du sens aux apprentissages et sont présentes dans l'intérêt de tous les enfants quelques soient leurs difficultés scolaires, en revanche, elles doivent se dérouler en toute sécurité.

Si certains enfants avaient besoin d'une surveillance plus importante lors des sorties, l'école fera appel à des parents accompagnateurs supplémentaires pour aider à la surveillance individuelle de l'enfant. De nouvelles solutions seront mises en place pour les prochaines sorties afin d'éviter l'éviction d'un ou de plusieurs élèves.

⇒ M. L'inspecteur se propose de répondre aux questions qui pourraient se poser à l'avenir sur la législation en matière de sortie scolaire par les parents d'élèves.

- Tous les postes informatiques sont-ils équipés de nouveaux tapis de souris ?

⇒ Non, ce sont des souris optiques qui ne le nécessitent pas.

- Quelles sont les possibilités pour réduire la propagation du son à la cantine ?

⇒ Des solutions sont à l'étude.

## **PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE:**

- Date à fixer par Mme Fleury qui prendra la direction de l'école suite au départ de Mme Gazangel en congé maternité.

Directrice  
Mme Gazangel

Les secrétaires de séance :  
Mmes Fleury et Delaville